



Contrôleur(e) en charge des saisines

Fiche de poste

Niveau :

Un emploi de contrôleur en charge des saisines (fonctionnaire ou agent non titulaire de catégorie A) sera vacant au 1^{er} janvier 2018 auprès de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté.

Description de l'employeur :

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté est une autorité administrative indépendante instituée par la loi du 30 octobre 2007. Il est chargé de veiller au respect des droits fondamentaux de toute personne privée de liberté par décision d'une autorité administrative ou judiciaire. Le contrôleur général et les contrôleurs qu'il délègue peuvent visiter à tout moment les lieux de privation de liberté suivants : établissements pénitentiaires, locaux de garde à vue et de rétention douanière, centres et locaux de rétention administrative et zones d'attente, services de psychiatrie où sont hospitalisées des personnes sans leur consentement, centres éducatifs fermés.

Le Contrôleur général peut être saisi par toute personne privée de liberté ou son entourage qui estime que ses droits fondamentaux ne sont pas respectés ou garantis ; il peut être saisi également par des autorités publiques et des personnes morales ayant pour objet la défense des droits de l'homme. Ces saisines sont traitées par le pôle saisine.

Il formule des recommandations et avis qui peuvent être rendus publics.

Descriptif du poste :

Le contrôleur intégrera le pôle saisines composé d'une équipe de sept personnes, piloté par une magistrate, directrice des affaires juridiques.

Sa mission sera :

- le traitement des saisines et vérifications adressées aux administrations compétentes,
- la réalisation de vérifications sur place,
- la participation à des missions de contrôles,
- la réalisation de recherches thématiques et la participation aux publications du CGLPL.

Qualités requises :

- une certaine disponibilité (dans le cadre de la participation à des missions de contrôle et la réalisation de vérification sur place), une réelle autonomie (aisance bureautique exigée) et une forte capacité de travail en équipe ;
- une aisance rédactionnelle ;
- une capacité d'écoute éprouvée.
- le respect d'exigences déontologiques fortes (confidentialité, impartialité).

Profil du candidat :

Le candidat, fonctionnaire de catégorie A ou contractuel, de formation juridique de niveau MASTER en droits de l'homme, droit pénitentiaire, droit pénal, droit des étrangers ou droit de la santé, devra disposer d'une première expérience dans le milieu associatif ou dans une administration publique.

Localisation :

Les locaux du CGLPL se situent **16/18 quai de la Loire 75921 PARIS cedex 19, métro Jaurès.**

Les candidatures (C.V. et lettre de motivation) sont à adresser par courrier avant le 20 décembre 2017, à l'adresse suivante :

Contrôleur général des lieux de privation de liberté
CS 70048
75921 Paris cedex 19

Personne à contacter pour toute information complémentaire :

Jeanne Bastard, directrice des affaires juridiques : jeanne.bastard@cglpl.fr.